

SENTINELLES

AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

40
ans

N° 270 / Juin 2020



CONGO

Une fratrie victime
de discrimination

MADAGASCAR

Enfants sortis
de l'enfer carcéral

SUISSE

Dominique, visiteuse
d'enfants hospitalisés

Éditorial

La différence, entre injustice et enrichissement

C'est une évidence. Être atteint d'albinisme en Afrique est un drame. Entre affections graves de la peau, préjugés et autres superstitions, la vie des enfants albinos est empreinte de discrimination et de peurs légitimes. Ils sont aujourd'hui encore victimes de persécutions et d'assassinats rituels, ne trouvant même pas la paix dans la mort : leurs tombes sont profanées.

Se retrouver à la Maison Centrale d'Antanimora, le plus important centre pénitentiaire malgache, aux côtés d'une maman multirécidiviste, avec pour toute ouverture vers l'extérieur un carré de ciel, est un bien malheureux départ pour un enfant. À Madagascar, les conditions carcérales sont difficiles et l'heure n'est pas encore aux mesures alternatives à la prison pour les mères de famille. Ces dispositions ne sont par ailleurs pas toujours réalisables, y compris en Europe.

Deux récits, deux réalités. L'un et l'autre illustrent pourtant une même vulnérabilité et un besoin criant d'actions en vue du respect de droits fondamentaux. Une attention bienveillante, des soins adéquats, l'accès à l'éducation seront-ils suffisants pour favoriser la résilience de ces enfants et de tant d'autres confrontés dès leur jeune âge à des conditions adverses ? Nous nous y employons.

Un troisième article emmènera le lecteur auprès d'enfants hospitalisés loin de leurs proches. Ici comme en France, des bénévoles enrichissent leur quotidien par leur présence, par les activités qu'ils proposent. Leur dévouement représente pour les petits patients comme pour nous, une énorme source de motivation.



Marlyse Morard
Directrice

ETRANGÈRE À TOUTE IDÉOLOGIE, SENTINELLES, FONDÉE EN 1980 PAR EDMOND KAISER, TRAVAILLE AU SECOURS ET À L'ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS, DE FEMMES ET D'HOMMES PROFONDÉMENT MEURTRIS.

BRÈVES



COLOMBIE

Accueil de Martin au Foyer de Minas

Martin, jeune garçon de 12 ans sociable et aimable, est arrivé en février dernier dans notre Maison d'accueil. Il a été placé à la demande de sa mère, Maria, qui redoute qu'il soit attiré et recruté par les bandes criminelles du quartier.

Martin nous ayant immédiatement fait part de son envie de faire du sport, nous l'avons inscrit au football. Nous lui enseignons aussi le goût des études, les principes d'une hygiène de base ainsi que le comportement à adopter pour s'intégrer dans une vie communautaire.

Le garçon étant en surpoids, une consultation est par ailleurs prévue avec notre nutritionniste.

Jusqu'à présent, mère et fils vivaient dans une maison en toile, sans eau ni électricité. Femme responsable en constante recherche d'emploi, Maria vient de recevoir de la part de ses parents un petit terrain où construire sa nouvelle maison.

Nous lui avons proposé de développer, avec notre aide, une activité génératrice de revenus lui permettant d'assumer ses responsabilités. Un soutien est également envisagé pour l'aider à la construction de son logis.



I BURKINA FASO

Regroupement de nos deux équipes à Ouagadougou

Suite à la dégradation de la situation sécuritaire et aux difficultés à réaliser nos activités dans la région de l'Est du Burkina Faso en particulier, nous avons décidé de joindre notre programme dédié aux fistules obstétricales à celui consacré au noma au sein de notre Centre d'accueil basé à Ouagadougou. C'est une page importante qui se tourne avec la fermeture de nos locaux à Fada N'Gourma, ouverts en 2013.

Ainsi, depuis octobre 2019, Abdoulaye, ancien responsable du programme FVV (fistules vésico-vaginales) basé à Fada N'Gourma, a repris la coordination des deux programmes à Ouagadougou, suivi d'Aminata, infirmière. Julie, animatrice, est quant à elle restée à Fada en tant que référente de notre antenne pour la région de l'Est. Cela nous permet de maintenir un point d'ancrage pour les femmes de la région venant pour un dépistage, de les regrouper avant leur départ pour les missions chirurgicales à Ouagadougou et de les suivre à leur retour après la convalescence. Depuis cette réorganisation, sept femmes ont déjà pu être opérées en novembre 2019 par le Dr Guiro à l'hôpital Saint Camille de Ouagadougou.

I SÉNÉGAL

Mission chirurgicale des HUG à Dakar

Du 9 au 17 mars 2020 a eu lieu à Dakar une mission de chirurgie plastique et reconstructrice organisée en collaboration entre les Hôpitaux Universitaires de Genève, l'Hôpital Aristide Le Dantec au Sénégal et la Fondation Sentinelles, avec le soutien de l'AEMV (Association d'entraide des mutilés du visage) ainsi que de la Fondation Gertrude Hirzel. Le team médical a opéré 27 patients, principalement pour des pathologies du visage. Les bénéficiaires de Sentinelles qui avaient été transférés en Suisse afin d'y être opérés pour des séquelles de noma ont également été consultés par l'équipe des HUG menée par la Prof. Brigitte Pittet-Cuénod.

Cette mission devait se poursuivre jusqu'au 20 mars, mais a été brutalement interrompue à cause de la pandémie de coronavirus. Durant la dernière semaine, les mesures strictes prises par le Sénégal et la Suisse ont contraint le team à rentrer sur le territoire helvétique. Heureusement, quelques patients qui avaient été programmés pour une intervention durant les derniers jours de mission ont tout de même pu être opérés par la Prof. Anne-Aurore Sankalé et son équipe médicale de l'Hôpital Aristide Le Dantec.

I NIGER

Mères formées à la broderie au Centre de Zinder



Dans le précédent journal, nous vous présentions – entre autres – Laouré, une jeune femme de Tanout. Prise en charge par Sentinelles et complètement guérie du noma, Laouré a obtenu son diplôme en couture. Elle anime à présent un atelier de broderie pour les femmes qui accompagnent leurs enfants victimes du noma durant leur séjour dans notre Centre.

Au terme de la première session, quinze femmes ont été formées à la création de pages et de couvertures. Des kits de lancement pour initier leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été distribués. Ces AGR font partie de la stratégie de lutte contre le noma. Elles sont capitales pour ces familles afin qu'elles puissent assurer leurs moyens d'existence. La capacité à générer un revenu permet de renforcer le rôle de la femme et garantir que l'enfant guéri de cette pathologie maxillo-faciale puisse avoir accès aux soins et voir ses besoins de première nécessité couverts. D'autres AGR sont en cours de lancement, comme la production de savon ou de moringa, une plante miracle extrêmement riche en nutriments pour lutter contre la malnutrition.



ICONGO

Une famille hors du commun

Dans le territoire de Kabare au Sud-Kivu, l'équipe de Sentinelles a rencontré une fratrie singulière.

Victoire (à gauche sur la photo, lors de la visite de l'assistante sociale) est une femme de quarante ans vivant seule avec ses quatre enfants. Issus d'une famille très pauvre, ses très jeunes frères et elle n'ont pas eu la chance de suivre une scolarisation et ont accompagné leurs parents aux champs pour y travailler comme cultivateurs. À quinze ans, Victoire a perdu ses deux parents des suites d'une épidémie de choléra. Pour survivre, elle s'est mise en ménage avec un homme du village. De leur relation est née sa première fille, que son père n'a pas reconnue, les abandonnant toutes les deux du jour au lendemain.

Quelques années plus tard, Victoire s'est remariée à un autre homme avec qui elle a eu deux garçons et une fille. La particularité de ces trois enfants est qu'ils sont tous nés albinos. Or, comme dans beaucoup de pays du continent africain, en République Démocratique du Congo, les albinos sont discriminés et

martyrisés. Une multitude de croyances règnent à leur sujet, certains considérant les personnes atteintes d'albinisme comme des êtres démoniaques, d'autres comme des créatures dotées de pouvoirs magiques.

Les personnes albinos sont souvent kidnappées, assassinées, démembrées. Leurs tombes sont pillées et leurs organes, membres ou ossements sont volés à des fins de sorcellerie.

Lors de chaque accouchement, le mari de Victoire a demandé à l'infirmière si sa femme avait accouché d'un enfant ou d'un nouveau monstre. Ne supportant plus cette situation, il a abandonné sa famille, tenant Victoire pour responsable de l'albinisme de ses descendants. Comble de l'ironie, l'homme a épousé ensuite une autre femme qui, à son tour, a donné naissance à un bébé albinos. Heureusement pour les trois enfants de Victoire, leur mère les aime inconditionnellement et fait tout son possible pour les protéger. Lors de la première visite à son domicile réalisée par



notre équipe, elle nous témoigne de l'isolement dans lequel vit sa famille depuis toujours, souffrant d'une marginalisation extrême. Ses enfants ne peuvent pas jouer avec d'autres sans être constamment critiqués et injuriés à cause de leur couleur de peau. Certains parents interdisent à leurs enfants de partager de la nourriture avec eux. Les voisins désignent leur maison comme « la maison des albinos » et ne s'en approchent pas.

Deux mois avant la rencontre de Victoire avec l'équipe de Sentinelles, l'un de ses fils, Amani, âgé de douze ans, a subi une tentative de kidnapping sur le chemin qui mène à l'école du village. Un homme avait entendu une rumeur selon laquelle le seul moyen de tuer un albinos serait d'utiliser une corde, qui de plus pourrait être ensuite vendue très cher. C'est ce qu'il a voulu expérimenter sur le fils de Victoire. Par chance, les cris de l'enfant ont attiré l'attention des cultivateurs travaillant dans les champs alentours. L'homme a pris peur et s'est enfui en laissant Amani ligoté sur le bord du chemin. Depuis cet épisode, le garçon n'ose plus sortir de chez lui, de peur d'être victime d'une nouvelle agression.

Mais les enfants souffrent aussi de problèmes de santé, dus à leur albinisme. Cette condition étant très peu connue dans leur milieu, elle est dans la plupart des cas totalement négligée. Les personnes atteintes de cette maladie génétique et leurs proches ne savent par exemple pas qu'il est important de prendre des

mesures de précaution pour éviter les maladies de la peau. L'exposition régulière et prolongée aux rayons du soleil provoque des plaies sur certaines parties du corps, notamment le sommet du crâne. Par manque de moyens, Victoire ne peut ni se procurer de crème cicatrisante, ni acheter de vêtements longs, de chapeaux ou encore de crème solaire.

Pour survivre, elle mène une activité de portefaix. Ce métier consistant à porter des marchandises, parfois très lourdes, ne rapporte hélas que des revenus infimes, qui ne peuvent servir qu'à l'achat d'aliments au quotidien. Malgré ses efforts, tous se couchent le ventre creux en moyenne deux jours par semaine. C'est en août 2019 que Sentinelles débute son travail avec cette famille.

Victoire reçoit un petit financement pour lui permettre d'exercer une activité de son choix. Elle achète un porcelet pour débiter un élevage et investit une partie dans la vente de braises. Son fils Bahati, âgé de quatorze ans, installe un petit étalage de vente de savons aux abords de la maison pour aider sa maman en dehors des heures d'école.

Les trois enfants ont été soignés pour leurs problèmes de peau et inscrits à l'école. La fille aînée a débuté une formation de couturière qu'elle suit avec beaucoup d'enthousiasme. Dans un an, elle pourra épauler Victoire en contribuant aux charges familiales grâce à la pratique de son activité. Les changements positifs au sein de la famille sont déjà bien visibles et la confiance en l'avenir apparaît pour la toute première fois.

Reste à présent à effectuer un travail de médiation avec le voisinage pour sensibiliser les villageois à la condition de cette famille. Les informer sur l'albinisme est primordial pour garantir la sécurité de ces jeunes. ■



I MADAGASCAR

Mialy, enfant d'une mère incarcérée

Mialy (nom d'emprunt), qui a fêté ses cinq ans en février, est actuellement une des jeunes pensionnaires de notre Maison d'accueil à Antananarivo.

C'est à la prison d'Antanimora, dans la même ville, que nous l'avons rencontrée la première fois alors qu'elle n'avait que deux ans. Sa mère, récidiviste, est une habituée des lieux ; c'est la troisième fois qu'elle y est détenue. Lors de sa première incarcération accompagnée de sa fille, cette dernière présentait déjà un trop faible poids et suivait un programme de récupération nutritionnelle.

À la troisième incarcération de sa mère, Mialy a quatre ans. Son poids est encore largement insuffisant ; elle ne marche pas et ne parle pas. Si habituellement les enfants des prisonnières âgés de plus de dix-huit mois passent la semaine au Centre d'accueil des sœurs de St-Maurice avec qui nous collaborons depuis longtemps, dans le cas de Mialy ce n'était pas possible. Comme elle n'est pas autonome, ne marche pas, ne se nourrit pas seule, Mialy ne peut y être admise et doit par conséquent malheureusement rester avec sa maman au sein de la prison.

Malgré une surveillance médicale rigoureuse dans la prison de la part de notre doctresse, les traitements et la mise sous récupération nutritionnelle, le poids de Mialy n'évolue pas et elle présente des pneumopathies à répétition. À quatre ans, elle ne pèse que sept kilos.



Son état de santé nous contraint donc à l'écarter de cet environnement inadéquat et à l'hospitaliser. Les examens révèlent une tuberculose pulmonaire, une anémie et un marasme aigu. La petite fille présente également un trouble moteur qui explique le problème de ses jambes et de son langage. Elle est immédiatement mise sous récupération nutritionnelle intensive et reçoit un traitement antituberculeux. Son hospitalisation va durer un certain temps et retourner à la prison ensuite n'est pas envisageable.

Son accompagnement à l'extérieur de la prison a été difficile pour notre équipe de travailleurs sociaux et toute une organisation a dû être mise en place. À Madagascar, il faut assurer soi-même la garde

du malade à l'hôpital (alimentation, hygiène personnelle, etc.). Cette prestation n'est pas fournie par les établissements médicaux. En règle générale, ce sont les membres de la famille qui assurent cette tâche mais malheureusement, dans le cas de Mialy, c'est compliqué. Sa mère a eu plusieurs enfants de pères différents et n'a jamais vraiment pu s'en occuper. Elle est par ailleurs rejetée par sa famille depuis ses allers-retours en prison et le père de Mialy a disparu. Nos recherches nous ont menés à la rencontre de ses demi-frères et sœurs, dont certains sont déjà adultes. Cependant, ils ne se sentent pas concernés par cette demi-sœur qu'ils ne connaissent pas vraiment hormis le fils aîné, dont les activités ne lui permettent pas d'assumer cette responsabilité.

Pendant son hospitalisation, nous avons donc dû nous organiser et c'est finalement la tante d'un de nos anciens bénéficiaires qui a gardé la fillette à l'hôpital.

Comme Mialy ne peut pas retourner près de sa mère à la prison après son séjour médical, nous avons effectué plusieurs démarches auprès de Centres d'accueil et des autorités compétentes en vue de lui trouver un lieu de vie. La plupart des établissements de ce type sont bondés et il est encore plus difficile d'en trouver un pour une enfant en situation de handicap. De plus, la loi malgache ne permet

tant actuellement pas le placement en famille d'accueil, Mialy a donc rejoint notre Centre en janvier de cette année.

Son état général s'est nettement amélioré depuis qu'elle est sortie de la prison. Son poids est en constante augmentation et le traitement antituberculeux est terminé. Les séances de physiothérapie qu'elle suit avec la kinésithérapeute de Sentinelles et celles d'orthophonie au Centre d'Appareillage de Madagascar lui ont permis de beaucoup évoluer. Bien qu'elle ait encore de la peine à s'exprimer, elle comprend bien ce qu'on lui dit, arrive à se lever et

s'asseoir, se tient debout seule plusieurs minutes. Elle s'est bien adaptée au lieu et aux autres pensionnaires avec qui elle peut interagir et s'amuser.

Notre Maison d'accueil se voulant un refuge temporaire, nos assistantes sociales continuent à chercher une alternative durable pour la prise en charge de Mialy, parallèlement au travail de réinsertion et responsabilisation de sa mère, dont la situation juridique est incertaine au moment d'écrire ces lignes ; passible d'une longue peine, elle demeure prévenue pour l'instant. ■

BESOIN D'UN LOGEMENT POUR JULIEN ET SA FAMILLE

Julien (nom d'emprunt) et sa famille sont pris en charge dans notre programme de réinsertion des garçons du Centre de rééducation Mandrosoa-Anjanamasina, duquel il est déjà libéré.

Ils sont quatre frères et sœurs recueillis par leur grand-mère qui s'occupe d'eux depuis des années car leur mère est décédée et leur père violent et alcoolique est irresponsable.

Lors de nos visites, nous avons constaté que cette famille vit dans des conditions extrêmement précaires. La grand-mère est propriétaire d'une petite maison dans un des bas quartiers d'Antananarivo. Ils vivent à cinq dans une pièce de 8 m² et se partagent deux petits lits. Bien sûr il n'y a ni eau, ni toilettes et l'habitat est humide et insalubre. Les briques non cuites sont de mauvaise qualité et le toit est fait de carton, de panneaux d'aggloméré et de bâches plastique.

Nous avons décidé de les aider à reconstruire leur maison en y ajoutant un étage pour l'agrandir un peu.



Vous pouvez les aider! Budget d'aide au logement de la famille de Julien

	MGA	CHF
Briques	1 600 000	409
Charpente et menuiserie	400 000	102
Toiture	480 000	123
Plancher	296 000	76
Sable, ciment	270 000	69
Petite quincaillerie	36 000	9
Transport	98 000	25
Main-d'œuvre	600 000	154
Total	3 780 000	967



I SUISSE

Témoignage de Dominique, l'une de nos visiteuses bénévoles aux HUG

« Il y a quelques années, ma fille alors âgée d'un an et demi a dû être hospitalisée en pédiatrie à Genève pour une période prolongée. C'est à cette occasion que je rencontre pour la première fois des bénévoles venant régulièrement tenir compagnie à des enfants malades et isolés. En voyant à quel point cette présence était précieuse et appréciée dans leur journée, je me suis promise de remplir ce rôle quand j'aurai suffisamment de temps disponible.

Ce jour arriva. Apprenant que la Fondation Sentinelles recherchait des visiteurs/euses pour les enfants hospitalisés, je me suis proposée.

La plupart des enfants pris en charge par Sentinelles et opérés aux HUG sont victimes du noma. La reconstruction de leur visage nécessite souvent de multiples interventions, parfois lourdes, réparties sur une longue période qu'ils passent loin de leur famille, raison pour laquelle je vais les voir régulièrement.

Quand je rencontre un enfant pour la première fois, tout est à découvrir. Je prévois des activités facilement réalisables et auxquelles tous peuvent trouver du plaisir. Mon « arme secrète » de visiteuse, c'est la peinture à l'eau sur des cartes qui comportent

un dessin à la cire. Cette activité consiste à mélanger des couleurs primaires et de l'eau afin d'obtenir la teinte souhaitée et donne des résultats épatants, pour la plus grande fierté des artistes en herbe.

Par la suite, la forme que prennent mes visites dépend de l'âge de l'enfant, de son état de santé, de ses goûts, du fait qu'il soit alité ou non : je propose alors dessins, peintures, bricolages, jeux d'extérieur dans le parc de l'hôpital à la belle saison, par exemple.

Avec les enfants, le contact est direct et se fait « de cœur à cœur ». Cette forme de bénévolat est un échange enrichissant où l'on reçoit autant que ce que l'on apporte. En sortant de mes visites, je suis heureuse de savoir que pour un temps, un enfant a oublié sa maladie et sa souffrance, que nos activités lui ont permis de penser à autre chose et lui ont redonné le sourire.

Lorsque le traitement d'un enfant arrive à son terme et qu'il peut retourner dans son pays, je suis heureuse qu'il puisse retrouver sa famille et vivre une vie normale, mais je sais qu'il va me manquer.

Tous les enfants rencontrés au fil de mon activité de visiteuse restent gravés dans mon cœur. » ■

SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

Bâtiment Les Cerisiers, route de Cery
CH-1008 Prilly / Lausanne (Suisse)
Tél. +41 21 646 19 46
f /sentinellesfondation
info@sentinelles.org, www.sentinelles.org

Compte de chèques postal: Lausanne 10-4497-9
Banque cantonale vaudoise, 1001 Lausanne: BIC/SWIFT BCVLCH2LXXX
Compte en francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 5045 9154 0
Compte en euros: IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9

Tirage: 30'000 exemplaires (fr/all/angl)
Abonnement: CHF 20.-/an, six numéros
Éditeur: Sentinelles
Mise en page: Mathias Regamey
Impression: PCL Presses Centrales SA